

Je remercie, aussi, particulièrement, puisqu'il faut penser en tout temps aux minorités à la Chambre, l'honorable député de Sherbrooke (M. Allard) pour les paroles qu'il a prononcées en appuyant ma nomination.

• (midi)

[Traduction]

Permettez-moi maintenant de rendre un hommage bien mérité à celui qui, pendant la dernière législature, a servi la Chambre avec beaucoup de dignité et d'efficacité, à celui qui s'est acquis notre respect, notre gratitude et notre affection, l'honorable Alan Macnaughton. Ceux qui ont eu l'honneur de siéger à la Chambre au cours de la dernière législature savent que M. l'Orateur Macnaughton a toujours été dévoué, courtois et serviable envers tous les députés. Je veux émuler les hautes normes d'intégrité, d'impartialité et de dévouement que lui-même et ses prédécesseurs, notamment notre distingué collègue, le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), ont établi pendant leur mandat. (Applaudissements) En votre nom, honorables députés, je tiens à rendre hommage aussi aux hauts fonctionnaires de la Chambre des communes. C'est un réconfort pour la présidence, et pour tous les députés, j'en suis sûr, de pouvoir compter sur l'aide constante et efficace et, dans bien des cas, sur les avis judicieux de ces conseillers très expérimentés. (Applaudissements)

Encore une fois, je remercie la Chambre de la grande confiance qu'elle me témoigne et je puis affirmer aux députés que mes faiblesses—faiblesses évidentes—vis-à-vis de ces hautes fonctions, seront un peu palliées par mon application à servir la Chambre des communes.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, qu'il me soit d'abord permis de vous féliciter d'avoir été choisi comme Orateur par tous les honorables députés. Permettez-moi aussi, et je parle sans doute au nom de tous les honorables députés, de m'associer à l'hommage bien mérité que vous avez rendu à votre prédécesseur.

En acceptant d'occuper le fauteuil, monsieur l'Orateur, vous avez manifesté votre hésitation devant des responsabilités aussi lourdes, mais moins de répugnance sans doute que votre prédécesseur en aurait montré si on

[M. l'Orateur.]

lui avait demandé d'accepter la même tâche pour une autre législature. Nous savons, néanmoins, monsieur l'Orateur, que vous vous acquitterez de ces lourdes responsabilités historiques avec une impartialité et une équité parfaites.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, puis-je proposer que la séance soit suspendue jusqu'à trois heures cet après-midi.

M. l'Orateur: La Chambre vient d'entendre le premier ministre proposer que la séance soit suspendue jusqu'à trois heures. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette proposition?

Des voix: Entendu.

M. l'Orateur: Je déclare la séance suspendue jusqu'au son du timbre à trois heures cet après-midi.

(La séance, levée à midi et cinq minutes, est reprise à trois heures de l'après-midi.)

• (3.00 p.m.)

REPRISE DE LA SÉANCE

• (3.10 p.m.)

L'OUVERTURE DE LA SESSION

M. l'Orateur donne lecture d'une lettre du secrétaire du Gouverneur général annonçant que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat, à trois heures cet après-midi, afin d'ouvrir officiellement la session du Parlement fédéral.

• (3.20 p.m.)

Le major C. R. Lamoureux, gentilhomme huissier de la verge noire, apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, c'est le désir de Son Excellence le Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, monsieur l'Orateur, accompagné de la Chambre, se transporte à la salle du Sénat. L'honorable Lucien Lamoureux, Orateur de la Chambre des communes, prononce les paroles suivantes:

Qu'il plaise à Votre Excellence,

La Chambre des communes m'a élu son Orateur, bien que je sois peu qualifié pour remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de faire erreur, je demande que la faute soit imputée à moi et non aux Communes, dont je suis le serviteur, et qui, en vue de s'acquitter le mieux possible de leurs devoirs envers la Reine et le pays, réclament humblement, par ma voix, la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de parole dans leurs débats, ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps conve-